CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5915** **VALABLE JUSQU'AU** **07/06/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1990

Raison sociale : SOCIETE NOGUERA ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/12/2016
Capital : 7 568

6 RUE DU DEVELOPPEMENT
ZONE ARTISANALE DE VIC
31320 CASTANET-TOLOSAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE
Siret : 377 777 040 00041
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 7174218
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL 792 609

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL 792 609
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 05 61 81 78 73 **Fax :** 05 62 71 08 34
Portable : 06 11 77 86 02
Responsabilité légale :
G.T.N. ENTREPRISES (820 512 481) / NOGUERA THIERRY PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.nogueraetfils.com
E-mail : contact@nogueraetfils.com

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 034 387 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)	3	01/02/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	25	01/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 14:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.